

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2025 PROCÈS-VERBAL

## <u>L'Assemblée Générale</u>

Elle s'est tenue au Centre d'exposition « Enfants en justice » à la Ferme de Champagne de Savigny-sur-Orge (91). Ce lieu muséographique, créé en 2001, est installé dans une partie des locaux du Centre d'observation pour mineurs du ministère de la justice, actif entre 1945 et 1975. Afin de permettre au plus grand nombre d'adhérents d'y participer, elle s'est déroulée également en distanciel, avec possibilité d'intervention et de de vote. Une procédure de procuration avait été également fournie dès l'envoi de l'invitation à l'AG le 28 mai. Elle a été ouverte à 10h.

Nombre de participants (adhérents et partenaires, personnes physiques et morales) : 31

Nombre de pouvoirs : 28 Total des votants : 59

Après avoir accueilli les participants, remercié l'ENPJJ et le directeur du Centre d'exposition, annoncé la naissance récente de deux nouvelles délégations régionales (Pays de Loire, Normandie) le Président Bernard Heckel a introduit la séance par un «ne renoncer à rien» emprunté à l'acteur François Morel- sur nos convictions et notre entreprise en matière de collectes d'archives et témoignages, de développement de ressources en histoire de l'action sociale, de transmission par la formation, de communication la plus large possible (texte de cette ouverture joint)

## Rapport d'activité

Un exemplaire imprimé en est remis à chaque participant. L'envoi du document numérique aux adhérents et partenaires avait été fait le 11 juin.

L'évènement mobilisateur et dense de cette année 2024 à l'occasion des 30 ans du CNAHES fut les « Rencontres d'Angers » tenues sur deux jours en octobre. Mathias Gardet, vice-président en résuma le contenu et le succès obtenu tout en insistant sur l'originalité de la préparation et la mise en œuvre par rapport aux journées d'études habituelles : la coopération de chercheurs, universitaires, travailleurs sociaux professionnels et apprenants, autres acteurs de l'action sociale (fonctionnaires, administrateurs). C'est le propre du CNAHES. Le secrétaire associatif, plusieurs administrateurs et le chargé de mission se sont relayés ensuite dans la présentation d'un rapport sur les activités communes (nationales) :la vie des instances, la communication externe, le guide des sources du CNAHES et sa prolongation dans Scopa, les modules pédagogiques en fabrication, la contribution forte au Festival du Film social, l'état d'avancement des deux portails web complémentaires (www.enfantsenjustice.fr et https://histoire-protection-enfance.fr/), le focus sur « petite enfance, scolarisation, métier d'EJE » poursuivi en 2024. Également soulignée l'importance des partenariats, reconduits ou nouveaux:

-avec les trois ministères : Justice, Affaires Sociales, Culture. Une convention particulière s'est rajoutée en 2024 avec les Archives Nationales, service à compétence nationale de la Culture; avec nombres d'associations sociales et médico-sociales dans toutes les régions dont nombre d'établissements de formation en travail social ;

-avec des grandes fédérations NEXEM, CNAPE, UNAFORIS...; avec des organisations professionnelles FNEJE, ANAS; avec les associations d'histoire sociale (ADAJEP, AHPJM, GREHSS, Mémoires Vives Centres Sociaux); avec trois Comités d'Histoire de Politiques Publiques (Administrations de la santé, Politique de la Ville, Sécurité Sociale); avec le Fonds de dotation Françoise Tétard.

SIRET: 402 446 033 00043 - N° d'activité: 11 75 52367 75



L'activité des neuf délégations régionales a été ensuite caractérisée dans ses points forts par chacun des délégués régionaux qui en sont les animateurs. Les 40 pages du rapport consacrées à cette partie montrent la variété des actions entreprises même quand la dynamique collective, ici ou là, est momentanément en sommeil.

Le chargé de mission, archiviste, dressa ensuite le tableau exhaustif de l'activité archivistique tout au long de l'année

Il fut rappelé enfin que le CA avait décidé en juin 2024 de suspendre son engagement dans le dispositif Service Civique, les raisons (parmi lesquelles la bureaucratisation croissante de l'Agence). Quatre jeunes volontaires avaient cependant participé aux travaux du CNAHES sur le premier trimestre.

## Ce rapport a été adopté à l'unanimité des votants

#### Rapport financier

Le rapport a été lu, présenté en power point et commenté par les trésoriers-comptables. Il a été répondu aux questions relatives aux diverses lignes du compte de résultat. Sur un total général établi à 109 749,59€, l'exercice 2024 affiche un excédent de 7.210,42 €. Le bilan : il s'élève fin 2024 à 217.338 €.

Il a été soumis aux votes successifs de l'Assemblée générale :

- •L'approbation des comptes présentés, avec un résultat excédentaire de 7.210,42 €,
- •La validation du report de ressources non utilisées à hauteur de 7.000 € en 2025
- •L'affectation du reliquat du résultat 2024 (210,42 €) au compte de Report à nouveau qui était créditeur de 81.529,09 € au 31/12/2023.

#### Ces 3 délibérations ont recueilli un vote favorable à l'unanimité

### Renouvellement du tiers sortant d'administrateurs de l'association

La séquence a été conduite par le président d'honneur Roger Bello. Après avoir obtenu l'autorisation unanime de l'assemblée pour procéder par vote à main levée plutôt qu'à bulletin secret, il a présenté les 4 candidatures au renouvellement de leur mandat :

Michel Chauvière; Bernard Heckel; Eric Pierre; Martine Trapon.

Renouvellement acquis à l'unanimité des votants.

Clôture de l'AG à 13h00

## L'après Assemblée Générale : la visite du Centre d'exposition :

Après un buffet convivial où nombre de contacts ont été pris et de projets ébauchés, l'aprèsmidi a été consacrée à la visite du Centre d'exposition. Celle-ci a été conduite par Mathias Gardet, directeur du centre, ainsi que Séverine Dard et Jennifer Parize, collaboratrices. Ils ont présenté les différents thèmes concernant le traitement des "enfants de justice" dans les salles même d'un ancien centre d'observation public (Justice), devenu lieu de mémoire unique en France, et ceci avec une grande variété de supports faisant l'objet d'une mise à jour constante.

Amandine Scampini, formatrice, a présenté à cette occasion le travail réalisé par un groupe d'apprenants de l'IRTS PACA-CORSE sur l'histoire et l'essaimage des "bagnes" d'enfants à Marseille. La visite s'est terminée à 16h45.

SIRET: 402 446 033 00043 - N° d'activité: 11 75 52367 75